



Base de loisirs

Avec ses 25 hectares de nature, ses 3 étangs et sa situation privilégiée en bordure de Seine, la base de loisirs vous accueille toute l'année.

Publié le 28 août 2020

Point actualités covid 19 - Ouverture de la Base de Loisirs à compter du 2 juin

Le port de plaisance est ouvert depuis le 30 mai.

Les jeux d'eau pour enfants sont ouverts de 14h à 19h30

Mis à jour le 25 juin

Activités

En libre accès :



- Aire de jeux
- Jeux d'eau (3 à 12 ans) De 14h à 19h30 en saison estivale
- Aire de pique-nique

- › 2 terrains de beach-volley
- › Terrain de pétanque
- › 2 Tennis couverts de 1300m2 (toute l'année)

Horaires

- › **Eté** : 9h / 21h
- › **Hiver** : 9h / 19h

Tennis

- › **Location à l'heure** : 12,63€ (2020) le court
- › **Eté** : 9h / 21h (dernier créneau : 20h-21h)
- › **Hiver** : 9h / 19h (dernier créneau 18h-19h)
- › **Sur réservation** au 06 03 95 00 51

Wake board

avec « My Little Wake park »

- › Toute l'année
- › Tous les jours de 10h à 19h

Entre le ski nautique, le surf et le skate board, découvrez le wake !



- › 1 parcours initiation et découverte
- › 1 parcours pour la pratique sportive
- › Session 1h (max 4 personnes)
- › Sur réservation au 06 78 26 28 09

Plus d'info sur Facebook et www.mylittlewakepark.net

Port de plaisance

Dans un cadre idyllique, le port fluvial de la base de loisirs propose 72 emplacements sécurisés avec accès à la Seine. Possibilité d'hivernage et de stationnement à sec.

Demande d'emplacement de stationnement sur l'eau ou sur terre
<https://www.saint-fargeau-ponthierry.fr/culture-et-sports/base-de-loisirs>

Envoyer en mairie la demande d'emplacement de stationnement sur l'eau ou sur terre pour un bateau de plaisance dûment remplie à marina@saint-fargeau-ponthierry.fr ou au 185 avenue de fontainebleau (délais de traitement plus longs)

accompagnée de l'ensemble des pièces à fournir :

- › Copie de la pièce d'identité du demandeur avec photo
- › Copie de la carte d'endement du propriétaire du bateau
- › Copie du titre de propriété du bateau
- › Attestation d'assurance en cours de validité pour le bateau/ou la remorque
- › Copie de la carte grise de la remorque
- › Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- › Photo du bateau et de la remorque

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et il ne sera pas possible d'accéder à la marina et/ou au parking bateaux de la base de loisirs

A réception des pièces, un contrat de location d'emplacement pour le stationnement d'un bateau de plaisance sur la base de loisirs vous sera transmis que vous devrez nous retourner signé et accompagné du règlement. La redevance est payable d'avance pour chaque période de mise à disposition. Le paiement s'effectue uniquement par chèque bancaire à l'ordre du trésor public.

Pour tous renseignements et accueil sur place contacter l'équipe de gardiennage de la base de loisirs au 06 03 95 00 51

Aire d'accueil pour camping car

Vous êtes accueilli à proximité des étangs dans une zone réservée et sécurisée.

Arrivée tous les jours de 9h00 à 19h00

Sur réservation au 06 74 06 87 00

Club House

Pour organiser vos réceptions, vous pouvez louer l'espace de la Base de Loisirs, appelé «Club House» et disposer de 300m² divisibles en 2 salles dont une avec cheminée. En location, il vous permettra d'organiser cérémonies, cocktails et séminaires.

Tarifs, renseignements ou réservation :

Tél. : 0160 65 20 29



**MAIRIE
DE SAINT FARGEAU PONTIERRY**

185 Avenue de Fontainebleau, 77310
Saint-Fargeau-Ponthierry

HORAIRES :

DU 6 JUILLET AU 21 AOUT

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 13h30-17h

A COMPTER DU 24 AOUT

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 13h30-18h30

Mer : 8h30-17h

Samedi : 9h-12h (permanence guichet unique)